

Au-delà des machines, intensifier la coopération pour produire autrement

COMPRENDRE # 3

Comment s'organisent-ils ?

L'appui sur la coopération de proximité

Les agriculteurs en Cuma coopèrent entre eux et avec d'autres agriculteurs à travers une très grande diversité de modalités, plus ou moins formelles, qui leur permettent d'avancer dans leurs changements de pratiques

Dans leur recherche d'autonomie par la mise en place de nouvelles pratiques, les agriculteurs remobilisent les coopérations - entendues comme toutes les interactions visant à partager / échanger / gérer - et les approfondissent autour de deux grands enjeux : l'accès aux ressources matérielles et l'accès aux ressources immatérielles. Ils mobilisent pour cela trois formes de coopération : la Cuma, des arrangements de proximité et des collectifs et réseaux de production de connaissances.

ACCEDER A DES RESSOURCES STRATEGIQUES

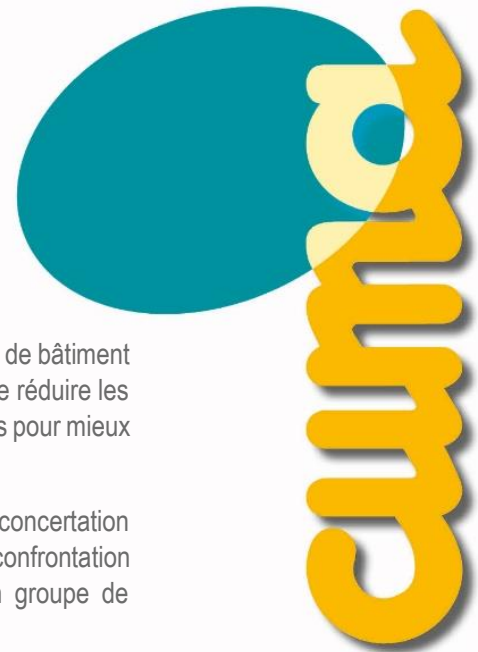
Dans leur recherche d'autonomie, les agriculteurs en Cuma doivent prendre en compte différentes échelles spatiales, notamment dans un contexte où les exploitations agricoles se sont considérablement spécialisées ces dernières décennies. Pour mobiliser les ressources complémentaires entre systèmes d'élevage et de culture, il faut imaginer des échanges entre exploitations (fourrages, pâturages, paille / fumier, semences...). Les évolutions de pratiques engagées pour gagner en marges de manœuvre (diversification des cultures, des assolements, des ateliers) tendent également à complexifier les systèmes, ce qui conduit à des besoins en repères nouveaux.

Comment implanter la luzerne ? Quelles formes de conservation et de valorisation ? Comment réduire le travail du sol sans avoir un recours accru aux herbicides ? Face au manque de repères, de références technico-économiques ou de connaissances étayées et accessibles pour répondre à ces questions, les agriculteurs doivent s'appuyer sur le partage d'expérience et le dialogue entre pairs au sein de différents groupes.

Le développement de ces coopérations repose toutefois sur l'existence d'un terreau favorable : des besoins en repères qui peuvent se rejoindre, l'existence de relations d'entraide et de dialogue réussies et la présence d'une ou plusieurs personnes mobilisatrices.

TROIS FORMES DE COOPERATION

Trois formes de coopération sont mobilisées comme soutiens à l'autonomisation et au développement de pratiques agroécologiques : la Cuma, une diversité d'arrangements de partage et des collectifs de partage et de coproduction de connaissance.



1 - La Cuma est remobilisée pour ses fonctions de partage d'équipements, de travail, de bâtiment et infrastructures, ainsi que de salariés. C'est un atout stratégique car elle permet de réduire les coûts d'investissement et de mettre à profit les compétences mécaniques d'adhérents pour mieux adapter les machines aux conditions du milieu local.

Avec l'évolution des processus de mutualisation la Cuma peut devenir un espace de concertation sur des itinéraires techniques des membres, un lieu de partage d'expériences et de confrontation de résultats individuels ou d'expérimentation collective, jouant ainsi le rôle d'un groupe de développement.

2 - Les arrangements de partage entre agriculteurs, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques de partage, d'échange et de services mutuels entre différents voisins se recomposent et se diversifient. Dans ou au-delà des Cuma, des agriculteurs achètent en copropriété certains matériels ou se prêtent d'autres équipements, notamment dans le cas de l'agriculture de conservation. Certains mettent en place des chantiers collectifs ou partagent un salarié afin de mieux gérer le surcroît de travail lié à l'introduction de nouvelles cultures (ensilages de méteils, réalisation de mélanges de semences, etc.). D'autres partagent des ressources : semences, fourrages, paille, fumier, etc. Ces arrangements sont dynamiques - certains disparaissent, d'autres émergent – et sont gérés grâce à une diversité de modalités de régulation, du prêt informel à une banque de travail.

3 – Enfin, les collectifs de partage et de coproduction de connaissances sont réinvestis. Il s'agit dans certains cas de groupes existant de longue date (GEDA, CETA, etc.), qui s'orientent vers de nouvelles thématiques. Certains agriculteurs s'investissent également dans de nouveaux réseaux, pour aller plus loin, sur des thèmes comme l'agriculture de conservation (réseau BASE), dans de nouveaux dispositifs collectifs (club d'échanges d'expériences d'une coopérative) ou s'appuient sur des consultants privés. Certains groupes Cuma organisent aussi des processus formalisés de partage d'expérience, de confrontation des résultats individuels ou de formation collective (via les dispositifs GIEE, MCAE, ou Vivéa).

On peut noter que le degré d'engagement des agriculteurs dans les nouvelles pratiques (par exemple autour du développement des légumineuses et / ou de l'agriculture de conservation) est corrélé à leur participation à ces dispositifs.

Les fonctions des coopérations de proximité

Les coopérations remplissent cinq fonctions au service de l'évolution des pratiques et systèmes :

- Répondre aux besoins en équipements adaptés aux nouvelles pratiques (comme du matériel de fenaison) et aux défis logistiques qu'elles soulèvent (infrastructures de stockage, séchage...).
- Accéder aux ressources productives stratégiques (par exemple par le biais d'arrangements d'échange de semences ou de matières organiques).
- Optimiser l'organisation du travail grâce aux chantiers collectifs ou salariés partagés.
- Partager l'expérience et construire de nouvelles connaissances pour améliorer la maîtrise des nouvelles pratiques.
- Faire face à l'incertitude grâce à une mutualisation des risques et un soutien du groupe.

LA MULTI-APPARTENANCE

La multi-appartenance des agriculteurs à des groupes, réseaux ou collectifs est un facteur favorable à la transition agroécologique.

Pour les agriculteurs, s'inscrire dans différentes formes d'actions collectives permet de s'impliquer dans des dynamiques qui vont au-delà de leur seule exploitation. Cela peut conduire à un effet « tache d'huile » au sein des groupes. C'est aussi une opportunité de croiser les différentes connaissances produites ou d'accéder à une plus grande diversité de ressources et de solidarités.

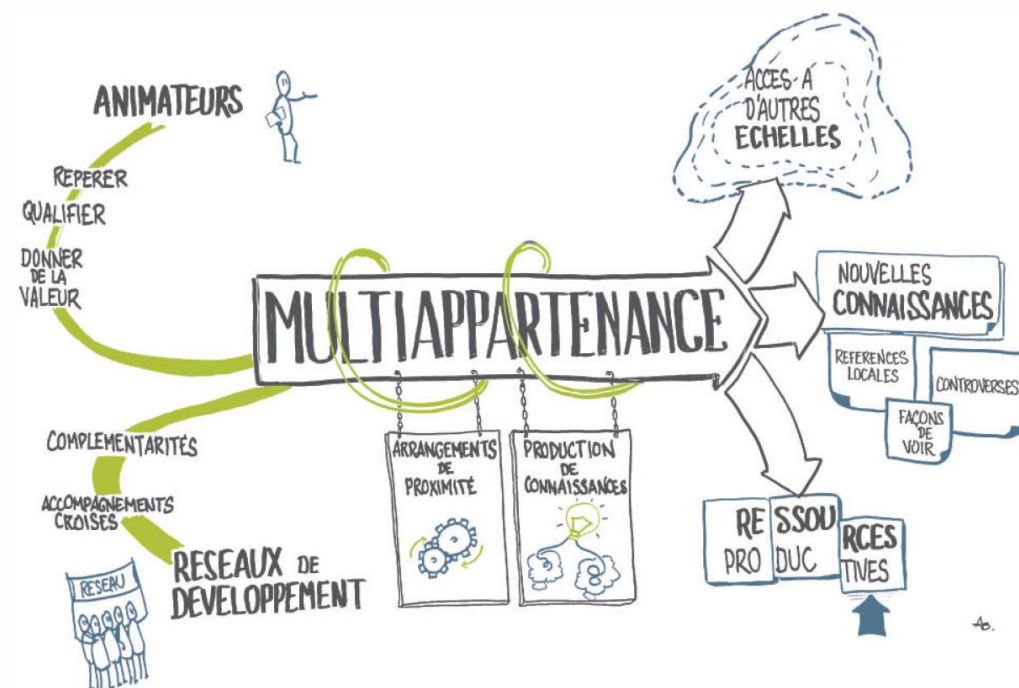


Figure 1 - La multi appartenance ou l'appui sur une diversité de groupes, collectifs ou réseaux (CAP VERT, 2017)

DES CONDITIONS FAVORISANT L'EVOLUTION DES PRATIQUES

Toutes les Cuma ne sont toutefois pas d'emblée propices à de nouvelles coopérations de proximité qui déboucheraient sur l'évolution des pratiques et systèmes.

En effet, le partage de matériels n'aboutit pas spontanément à des dialogues techniques approfondis entre membres. Il est donc nécessaire de mettre en place des configurations collectives favorisant le développement et l'approfondissement des échanges entre pairs agriculteurs pour soutenir l'émergence de nouvelles pratiques (cf. ACCOMPAGNER #7).



Comment faire des Cuma des lieux de partage d'expériences favorables à l'émergence de nouvelles pratiques ou solutions ? Selon Véronique Lucas, des conditions sont à réunir à trois niveaux :

- la présence d'agriculteurs disposant de compétences de dialogue et de projection stratégique ainsi que de temps disponible ;
- le développement d'espaces formalisés de partage d'expérience et une complémentarité avec d'autres espaces ou formes d'échanges entre pairs ;
- la complémentarité avec d'autres réseaux d'échange entre pairs sur des thématiques agroécologiques spécifiques, de nouvelles sources de connaissances et d'expertise.

QUELS ENJEUX POUR LE RESEAU CUMA ?

Pour que les Cuma deviennent des lieux de coopération, d'échange et d'innovation, le réseau doit-il :

- s'intéresser davantage aux autres collectifs dans lesquels les agriculteurs en Cuma sont engagés ?
- se donner pour mission d'accompagner les coopérations hors ou au-delà des Cuma et du champ des objets traditionnellement partagés en Cuma (matériels, emploi) ?

L'évolution plus large des acteurs des filières, avec la présence d'opérateurs d'amont et d'aval favorables au développement des pratiques agroécologiques, est également essentielle pour donner toute sa place à ce mouvement d'innovation.